

LE CANADIEN

Publié mensuellement, en Anglais et en Français, à London, Ont., dans les Intérêts de

L'Association Catholique de Bienfaisance Mutuelle du Canada.

Et envoyé par la poste aux membres, dans le cours de la première semaine de chaque mois.

Les membres sont invités à nous envoyer des nouvelles ou informations dont l'Association pourra bénéficier. Toutes communications sur des sujets d'intérêt commun doivent être adressées à M. S. R. BROWN, Secrétaire, 391 Queen's Ave., London, Ont.

Les correspondants voudront bien se rappeler que le coût doit nous parvenir plus tôt que le jour de la publication. L'adresse est la même que celle de la copie.

Adressez toutes communications à S. R. BROWN, Editeur et Gérant, 391 Queen's Ave., London, Ont.

LONDON, SEPTEMBRE, 1894.

LA CONVENTION D'OTTAWA.

La Dixième Convention du Grand Conseil a eu lieu en la cité d'Ottawa, Ont., les 25 et 26 Août, 1894.

A neuf heures les officiers et représentants et les membres des succursales locales se sont formés en procession à la Salle d'Opera, et ont defilé par les rues Motcalfe, Sparks, Rideau et Sussex jusqu'à la Basilique, où une grande messe pontificale fut célébrée par Mgr. J. M. Emard, évêque de Valleyfield, P. Q., et membre de la Succursale No. 265 de l'Association. Sa grandeur Mgr. Dahamel, Archevêque d'Ottawa, assistait au trône, entouré d'un nombreux clergé parmi lequel se trouvaient le Révd. Chanoine McCarthy, membre de la Succursale No. 94, et le Révd. M. Deguire, DD. C., membre de la Succursale No. 59, tous deux les prédicateurs de la circonstance.

Le chœur, sous la direction de M. N. Mathé, a rendu à l'orgue avec le plus grand succès la magnifique messe harmonisée de Bazin. Le Professeur Tremblay tenait l'orgue.

Le Révd. Chanoine McCarthy fit le sermon en Anglais. Il fut très éloquent.

Le Révd. M. Deguire donna le sermon en Français. Prenant pour texte ces paroles des Actes des apôtres: "Multitudo autem credentium erat cor unum et anima una" "Toute la multitude de ceux qui croyaient n'avait qu'un cœur et qu'une âme," il fit l'éloge de l'union dans la foi.

En bien, cet éloge de l'union dans la foi, de cette union qui fait la force et le succès, nous avons lieu de le résumer à l'Association Catholique de Bienfaisance Mutuelle. Quel, mes frères, cette association à laquelle nous sommes heureux d'appartenir, n'est-elle justement cette louange.

Depuis sa fondation, elle a agrégé et réuni, par milliers, des catholiques de la ville, elle les a recueillis dans les grandes cités, dans les villes et villages du Canada. D'abord, souvent méprisés et à la foule d'autres sectes, elle les a attirés et en a fait des groupes s'élevant, entés sur la même source, vivant de la même vie, tenant tous à un même racine.

Est-il besoin, mes frères, d'évoquer ici devant vous le navrant spectacle qu'il nous est donné de voir tous les jours? Est-il besoin de vous dire que la vie parfois peut mettre à amerume et d'angoisses dans l'humble mesure des destinées de la fortune; pour compenser la raison de famille brisée par un excès de travail ou broyé par un accident, à ce point de vue, depuis de longues années, d'apporter un secours à la maison; les charges s'en sont accrues, on souffre de la faim, et quand on a tout cela, on de toutes les privations. L'homme, un jour s'en va, n'importe-t-il pas la consolation de savoir ceux qu'il aime, à l'abri de la noire misère qui les attend.

Mais, que dis-je, depuis, quelques années, grâce aux Associations de Secours Mutuels,

grâce à l'A. C. B. M., les familles sont protégées contre ces calamités. Par elles, le char de la fraternité ferme la porte au désespoir, cette garantie maternelle donnée à la veuve et à ses enfants, est comme un rayon qui illumine le chevet du mourant et jette un ne sait trop quelle consolation clarié dans la tristesse du deuil qui les frappe. Ah! c'est qu'on a la certitude que la faim ne viendra pas s'asseoir au foyer et que les enfants pourront recevoir une fraction de ce pain béni qu'on appelle l'union chrétienne.

Mes bien-aimés frères, vous êtes les dépositaires de l'Association à laquelle tout catholique doit se glorifier d'appartenir. Vous représentez les onze mille membres qu'elle compte dans son sein et qu'elle a recrutés dans toutes les parties du Canada. On vous a confié la sauvegarde de ses intérêts les plus chers; on a mis en la protection de votre zèle le bien-être de ce qui touche au bien et au progrès de cette œuvre qui a, jusqu'ici, produit de si beaux et si satisfaisants fruits. C'est son esprit et ses religieuses usages avant de commencer vos importantes obligations vous venez lui quer le secours et le appui sur vos assemblées, les luns et de celui qui, laire les fautes, rances et harmonise les cœurs. C'est le programme de la convention à vous avoir promis l'assistance à l'auguste sacrifice de nos autels et est, laissez-moi vous le dire, vous honore et ne s'agit d'un profondément.

Soyez donc les bienvenus dans cette Basilique et recevez nos plus cordiales félicitations. Comme tous mes bien-aimés frères, vous avez avec vous les meilleures intentions et en couragements de la hiérarchie catholique du clergé et de ses chefs nos religieux les.

Que le Seigneur daigne nous inspirer de toutes grâces et diriger vos travaux, qu'il dirige et conduise sur la route et ses membres pour le grand protecteur et toujours bien-aimé.

Après la messe la procession se forma au nouveau pour se rendre à la salle d'Opera où des adresses de bienvenue furent présentées aux délégués.

Frère F. R. Latchford, Président du Bureau Avisour Local, lut en Anglais une adresse des succursales de la ville, et Frère A. R. Parent, Secrétaire du même bureau lut l'adresse suivante en Français.

Aux Officiers et aux Membres du Grand Conseil de l'Association Catholique de Bienfaisance Mutuelle du Canada, assemblés en convention.

Chers Frères et Amis—Par l'entremise de leur Bureau Avisour les sept succursales de cette ville, profondément touchées de l'honneur de vous avoir pour leurs hôtes, se font un sensible plaisir de vous souhaiter aujourd'hui la bienvenue.

Vous nous permettez, sans nul doute, de considérer le choix que vous avez bien voulu faire de la Capitale, pour y tenir cette Convention, comme une reconnaissance des efforts que nous ne cessons de faire pour accroître, dans la mesure de nos forces, l'avancement de notre chère Association.

Nous apprécions hautement cette faveur, et nous tâcherons de vous rendre aussi facile que possible la tâche ardue qui vous incombe, c'est-à-dire, celle de considérer et discuter les questions vitales pour notre société, l'état des finances, la marche de l'enseignement et les amendements à notre Constitution.

Vous avez choisis par vos succursales respectives en considération des capacités, qui vous distinguent et des services que vous avez rendus, pour venir prêter le concours de vos lumières à ceux qui sont chargés de surveiller les intérêts de notre société.

Nous attendons de vos délibérations des conséquences fécondes et heureuses. Vous ferez un sort qui sera le résultat de tant d'efforts simultanés, de tant de bonnes volontés réunies, de tant d'aspirations vers une perfection relative, en tant que société, sera la manifestation évidente pour tous, que l'A. C. B. M. continuera d'être la confraternité puissante, généreuse et solidement assise au point de vue financier qu'elle a été depuis le jour mémorable dans l'histoire des sociétés de bienfaisance catholiques—de sa fondation.

Grâce à vous, notre société verra sa réputation grandir et sa prospérité s'accroître. Et notre population lui accordera encore sa faveur et son patronage.

Bien que le premier mobile de votre présence ici soit le travail et le sacrifice d'heures utiles à vos frères, nous espérons que vous apprécierez les efforts que nous faisons pour égayer votre séjour ici et que vous en profiterez avec nous, une fois vos travaux terminés de notre hospitalité un souvenir aussi agréable que celui que nous gardons de votre aimable visite.

F. R. LATCHFORD, Président du Bureau Avisour.

A. R. PARENT, Secrétaire.

Son Honneur le Mre Bortwell s'exprima ainsi à l'égard de la bienvenue aux délégués, dans les termes suivants:

Mr. le Président et Messieurs les Membres du Grand Conseil de l'Association Catholique de Bienfaisance Mutuelle du Canada.

Frères—Depuis la neuvième convention de cette association à St-Jean, les progrès constatés à cette époque ont accru considérablement et je suis heureux de pouvoir vous dire que vous avez raison d'être satisfaits de la condition de l'ordre à l'heure présente.

Durant le terme qui vient d'expirer nous avons enrôlé environ trois mille nouveaux membres, ce qui fait que notre association compte maintenant onze mille membres. Trente-six nouvelles succursales ont été organisées, ce qui porte leur nombre à deux cent soixante et douze, et plusieurs autres sont en voie de formation à l'heure actuelle.

(Voir la partie Anglaise pour la liste de ces Succursales).

Il est vrai que le nombre des expulsions a été durant ce terme extraordinairement considérable, mais cela est dû presque entièrement à l'introduction du nouveau système employé pour informer les membres de leur cotisation, et n'indique en aucune façon un manque de confiance dans l'association, mais de noter un manque de soin chez les plus intéressés qui ont perdu leur droit de membre.

Plusieurs succursales aussi, qui avaient contracté l'habitude de tenir en règle des membres capables de payer, mais qui négligèrent de payer leur cotisation avec promptitude, ont perdu cette précieuse habitude, ce qui a été cause qu'un grand nombre de membres arriérés ont cessé d'être membres. La perte de cette classe de membres n'est pas, à mon avis, préjudiciable à l'association. J'espère que toutes les succursales suivront cet exemple, dussent elles voir le nombre de leurs membres diminuer. La fait de tenir en règle des membres délinquants est une nuisance et une violation de l'esprit de nos lois.

Après avoir donné l'état des finances de l'association, et fait connaître le montant des dépôts en banques le rapport dit:

Il est probable que dix sept cotisations seront nécessaires cette année à cause de l'augmentation des décès. C'est une cotisation seulement de plus que celles de l'année 1893. Nous considérons que le chiffre de la mortalité a augmenté partout cette année parmi les membres appartenant à différentes compagnies ou sociétés d'assurance, il n'y a pas pour nous motifs à nous alarmer. Je ne connais pas d'association semblable à la notre qui puisse présenter un meilleur rapport, elles sont rares celles qui peuvent égaler notre succès.

Le nombre des personnes mortes de consommation a notablement décliné, grâce à la bonne attention du médecin examinateur en chef et de son personnel d'assistants. L'on ne saurait trop féliciter le Dr. Ryan de l'ambulation qu'il a fait subir à son département. Quelques succursales ont manifesté le désir de revenir à l'ancien système de nomination et de choisir des examinateurs médicaux dans chaque localité; mais l'on devrait sans hésitation rejeter cette requête. Le système actuel fonctionne admirablement. Le médecin examinateur en chef est responsable de cette branche de travail et il convient qu'il en ait un contrôle absolu.

Après avoir de montré qu'il est urgent d'agrandir le bureau du secrétaire, leur félicité ce dernier et son assistant, pour leur travail et leur dévouement à l'association.

Le rapport dit que le Grand Président a consulté les archevêques et les évêques au sujet de l'introduction de signes et de mots de passe et que tous se sont opposés à pareille action de la part du Grand Conseil.

Le rapport finit en remerciant les officiers et les membres de l'association et en les encourageant à travailler encore plus fermement à l'avenir pour le succès de la société.

Le Solliciteur, Frère F. R. Latchford, lut le rapport suivant:

Ottawa, 25 Août, 1894.

Au Grand Conseil de l'Association Catholique de Bienfaisance Mutuelle du Canada:

Frères—Je suis heureux de pouvoir faire rapport que tout le travail légal de l'Association Catholique de Bienfaisance Mutuelle du Canada, résultant du paiement fait aux bénéficiaires, n'a pas coûté un seul dollar à l'Association. Dans les quelques cas dans lesquels des réclamations contradictoires furent faites par les bénéficiaires, j'ai fait application pour payer en C'var les argentés en litige. Le

vos Conseil, lorsqu'il était en session dans la ville de St. Jean, il y a deux ans, à venir tenir votre assemblée cette année dans notre ville. Il me fait plaisir de savoir que par l'influence de nos représentants dans ce district l'invitation a été acceptée et que maintenant vous nous faites l'honneur de tenir votre dixième convention à Ottawa.

Nos citoyens sont toujours prêts à souhaiter une chaleureuse bienvenue à tous ceux qui nous visitent pour affaires légitimes, mais venant comme représentants d'une association si forte en nombre et dont l'objet est d'un caractère bénéficiaire, et vu le fait qu'un grand nombre des résidents de notre municipalité et des districts environnants sont liés à vous par les liens de la fraternité, j'ai d'autant plus de plaisir à vous souhaiter un cordial bienvenue. Je constate que je ne puis vous féliciter d'avoir une histoire ancienne comme organisation, ou d'avoir pris naissance sur le sol Canadien, mais je suis fier de votre noble travail que vous avez fait pendant la durée de votre existence.

Et bien que votre association soit d'origine Américaine je ne suis pas de ceux qui croient que rien de bon ne peut émaner de nos cousins Américains, mais je suis convaincu que ce qui est bon ne perdra rien de son influence bienfaisante lorsqu'il est importé parmi nos citoyens Canadiens, et ainsi je suis certain que le grand objet de votre association, qui est d'améliorer la condition morale, intellectuelle et sociale de ses membres, et de leur inculquer des principes d'intégrité, de sobriété et de frugalité, de leur enseigner d'être satisfaits et de faire des provisions pour leurs familles pour les mauvais jours, sera dûment apprécié par notre population. Je n'ai pas besoin de donner de meilleur preuve qu'il en est ainsi que le fait d'un si grand nombre de nos citoyens les plus en vue et les plus respectés qui sont membres de votre association.

Messieurs, en vous souhaitant la bienvenue dans notre ville, je n'agis pas ainsi seulement d'une manière formelle en ma qualité officielle, mais avec le sincère désir que vos débuts dans puissent être conduits avec sagesse; que l'harmonie s'établisse; que le bien de votre association puisse avancer en en assurant la permanence et la stabilité, et en étendant les bornes de son influence, de manière que la lumière que vous rendez puisse attirer des candidats éligibles dans toutes les parties de notre Dominion, et que lorsque vos travaux seront terminés vous puissiez partir parfaitement satisfaits que la ville d'Ottawa était la propre place pour tenir votre convention.

Frère N. A. Balcourt, député d'Ottawa, fut ensuite appelé à parler et saisit avec plaisir l'occasion qui lui était donnée de souhaiter la bienvenue aux délégués. Il parla en Anglais et en Français. Dans sa langue maternelle il s'exprima ainsi:

Monsieur le Président, mes Frères—En ma qualité de citoyen de la Capitale, et comme membre de l'Association Catholique de Bienfaisance Mutuelle, c'est un plaisir pour moi de me joindre à vos nombreux amis pour vous souhaiter la bienvenue, et je vous la souhaite la plus chaleureusement possible.

Je n'ai point voulu refuser l'invitation qui m'a été faite d'être au milieu de vous, et je désire pour l'A. C. B. M. tout le bien, le succès et la réussite qu'il m'est possible de lui souhaiter. Je suis certain que les progrès qu'elle a eus par le passé augmenteront en core dans l'avenir; que cet avenir sera plus progressif et qu'avant longtemps elle tiendra une des premières places parmi les diverses sociétés que nous avons en Canada.

Encore une fois, je vous souhaite la bienvenue, espérant que votre séjour parmi nous sera agréable à l'extérieur et que les souvenirs que vous remporterez avec vous seront vivaces à l'excès.

Le Grand Président Fraser répondit en Anglais, remerciant chacun respectivement des bons sentiments exprimés dans toutes ces adresses. Le Second Vice-Président, Dr. L. N. Bourque, répondit aussi en Français. La cérémonie d'ouverture fut ensuite close par le Grand Président qui déclara la convention ouverte pour la transaction des affaires, et les délégués ajournèrent pour se réunir de nouveau à 2 heures p. m.

À l'ouverture de la session de l'après-midi, un comité des prêtres qui assistaient à la Convention se réunit et prépara le cablegramme suivant, qui fut envoyé à Sa Sainte-Eglise le Pape Léon XIII:

"L'Association Catholique de Bienfaisance Mutuelle du Canada, assemblée en Convention et prosternée aux pieds de Votre Sainteté, demande humblement la bénédiction Apostolique."

La réponse suivante fut reçue: "Le Très Saint Père accorde avec amour la bénédiction demandée." (Sig.) CARDINAL RAMPOLLA.

Le Grand Secrétaire lut le rapport du Grand Président:

Frères—Depuis la neuvième convention de cette association à St-Jean, les progrès constatés à cette époque ont accru considérablement et je suis heureux de pouvoir vous dire que vous avez raison d'être satisfaits de la condition de l'ordre à l'heure présente.

Durant le terme qui vient d'expirer nous avons enrôlé environ trois mille nouveaux membres, ce qui fait que notre association compte maintenant onze mille membres. Trente-six nouvelles succursales ont été organisées, ce qui porte leur nombre à deux cent soixante et douze, et plusieurs autres sont en voie de formation à l'heure actuelle.

(Voir la partie Anglaise pour la liste de ces Succursales).

Il est vrai que le nombre des expulsions a été durant ce terme extraordinairement considérable, mais cela est dû presque entièrement à l'introduction du nouveau système employé pour informer les membres de leur cotisation, et n'indique en aucune façon un manque de confiance dans l'association, mais de noter un manque de soin chez les plus intéressés qui ont perdu leur droit de membre.

Plusieurs succursales aussi, qui avaient contracté l'habitude de tenir en règle des membres capables de payer, mais qui négligèrent de payer leur cotisation avec promptitude, ont perdu cette précieuse habitude, ce qui a été cause qu'un grand nombre de membres arriérés ont cessé d'être membres. La perte de cette classe de membres n'est pas, à mon avis, préjudiciable à l'association. J'espère que toutes les succursales suivront cet exemple, dussent elles voir le nombre de leurs membres diminuer. La fait de tenir en règle des membres délinquants est une nuisance et une violation de l'esprit de nos lois.

Après avoir donné l'état des finances de l'association, et fait connaître le montant des dépôts en banques le rapport dit:

Il est probable que dix sept cotisations seront nécessaires cette année à cause de l'augmentation des décès. C'est une cotisation seulement de plus que celles de l'année 1893. Nous considérons que le chiffre de la mortalité a augmenté partout cette année parmi les membres appartenant à différentes compagnies ou sociétés d'assurance, il n'y a pas pour nous motifs à nous alarmer. Je ne connais pas d'association semblable à la notre qui puisse présenter un meilleur rapport, elles sont rares celles qui peuvent égaler notre succès.

Le nombre des personnes mortes de consommation a notablement décliné, grâce à la bonne attention du médecin examinateur en chef et de son personnel d'assistants. L'on ne saurait trop féliciter le Dr. Ryan de l'ambulation qu'il a fait subir à son département. Quelques succursales ont manifesté le désir de revenir à l'ancien système de nomination et de choisir des examinateurs médicaux dans chaque localité; mais l'on devrait sans hésitation rejeter cette requête. Le système actuel fonctionne admirablement. Le médecin examinateur en chef est responsable de cette branche de travail et il convient qu'il en ait un contrôle absolu.

Après avoir de montré qu'il est urgent d'agrandir le bureau du secrétaire, leur félicité ce dernier et son assistant, pour leur travail et leur dévouement à l'association.

Le rapport dit que le Grand Président a consulté les archevêques et les évêques au sujet de l'introduction de signes et de mots de passe et que tous se sont opposés à pareille action de la part du Grand Conseil.

Le rapport finit en remerciant les officiers et les membres de l'association et en les encourageant à travailler encore plus fermement à l'avenir pour le succès de la société.

Le Solliciteur, Frère F. R. Latchford, lut le rapport suivant:

Ottawa, 25 Août, 1894.

Au Grand Conseil de l'Association Catholique de Bienfaisance Mutuelle du Canada:

Frères—Je suis heureux de pouvoir faire rapport que tout le travail légal de l'Association Catholique de Bienfaisance Mutuelle du Canada, résultant du paiement fait aux bénéficiaires, n'a pas coûté un seul dollar à l'Association. Dans les quelques cas dans lesquels des réclamations contradictoires furent faites par les bénéficiaires, j'ai fait application pour payer en C'var les argentés en litige. Le

vos Conseil, lorsqu'il était en session dans la ville de St. Jean, il y a deux ans, à venir tenir votre assemblée cette année dans notre ville. Il me fait plaisir de savoir que par l'influence de nos représentants dans ce district l'invitation a été acceptée et que maintenant vous nous faites l'honneur de tenir votre dixième convention à Ottawa.

Nos citoyens sont toujours prêts à souhaiter une chaleureuse bienvenue à tous ceux qui nous visitent pour affaires légitimes, mais venant comme représentants d'une association si forte en nombre et dont l'objet est d'un caractère bénéficiaire, et vu le fait qu'un grand nombre des résidents de notre municipalité et des districts environnants sont liés à vous par les liens de la fraternité, j'ai d'autant plus de plaisir à vous souhaiter un cordial bienvenue. Je constate que je ne puis vous féliciter d'avoir une histoire ancienne comme organisation, ou d'avoir pris naissance sur le sol Canadien, mais je suis fier de votre noble travail que vous avez fait pendant la durée de votre existence.

Et bien que votre association soit d'origine Américaine je ne suis pas de ceux qui croient que rien de bon ne peut émaner de nos cousins Américains, mais je suis convaincu que ce qui est bon ne perdra rien de son influence bienfaisante lorsqu'il est importé parmi nos citoyens Canadiens, et ainsi je suis certain que le grand objet de votre association, qui est d'améliorer la condition morale, intellectuelle et sociale de ses membres, et de leur inculquer des principes d'intégrité, de sobriété et de frugalité, de leur enseigner d'être satisfaits et de faire des provisions pour leurs familles pour les mauvais jours, sera dûment apprécié par notre population. Je n'ai pas besoin de donner de meilleur preuve qu'il en est ainsi que le fait d'un si grand nombre de nos citoyens les plus en vue et les plus respectés qui sont membres de votre association.

Messieurs, en vous souhaitant la bienvenue dans notre ville, je n'agis pas ainsi seulement d'une manière formelle en ma qualité officielle, mais avec le sincère désir que vos débuts dans puissent être conduits avec sagesse; que l'harmonie s'établisse; que le bien de votre association puisse avancer en en assurant la permanence et la stabilité, et en étendant les bornes de son influence, de manière que la lumière que vous rendez puisse attirer des candidats éligibles dans toutes les parties de notre Dominion, et que lorsque vos travaux seront terminés vous puissiez partir parfaitement satisfaits que la ville d'Ottawa était la propre place pour tenir votre convention.

Frère N. A. Balcourt, député d'Ottawa, fut ensuite appelé à parler et saisit avec plaisir l'occasion qui lui était donnée de souhaiter la bienvenue aux délégués. Il parla en Anglais et en Français. Dans sa langue maternelle il s'exprima ainsi:

Monsieur le Président, mes Frères—En ma qualité de citoyen de la Capitale, et comme membre de l'Association Catholique de Bienfaisance Mutuelle, c'est un plaisir pour moi de me joindre à vos nombreux amis pour vous souhaiter la bienvenue, et je vous la souhaite la plus chaleureusement possible.

Je n'ai point voulu refuser l'invitation qui m'a été faite d'être au milieu de vous, et je désire pour l'A. C. B. M. tout le bien, le succès et la réussite qu'il m'est possible de lui souhaiter. Je suis certain que les progrès qu'elle a eus par le passé augmenteront en core dans l'avenir; que cet avenir sera plus progressif et qu'avant longtemps elle tiendra une des premières places parmi les diverses sociétés que nous avons en Canada.

Encore une fois, je vous souhaite la bienvenue, espérant que votre séjour parmi nous sera agréable à l'extérieur et que les souvenirs que vous remporterez avec vous seront vivaces à l'excès.

Le Grand Président Fraser répondit en Anglais, remerciant chacun respectivement des bons sentiments exprimés dans toutes ces adresses. Le Second Vice-Président, Dr. L. N. Bourque, répondit aussi en Français. La cérémonie d'ouverture fut ensuite close par le Grand Président qui déclara la convention ouverte pour la transaction des affaires, et les délégués ajournèrent pour se réunir de nouveau à 2 heures p. m.

À l'ouverture de la session de l'après-midi, un comité des prêtres qui assistaient à la Convention se réunit et prépara le cablegramme suivant, qui fut envoyé à Sa Sainte-Eglise le Pape Léon XIII:

"L'Association Catholique de Bienfaisance Mutuelle du Canada, assemblée en Convention et prosternée aux pieds de Votre Sainteté, demande humblement la bénédiction Apostolique."

La réponse suivante fut reçue: "Le Très Saint Père accorde avec amour la bénédiction demandée." (Sig.) CARDINAL RAMPOLLA.

Le Grand Secrétaire lut le rapport du Grand Président: